

ARRETE MUNICIPAL n° AC2023.162

Objet :
**Fermeture du parking du Laudon
pour la fête du Laudon**

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.111-1 ; L.211-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment l'article R.411-8,
- ◆ Vu le code pénal et notamment l'article R.610-5,
- ◆ Vu la demande présentée par le **comité des fêtes, assisté de la mairie**, pour permettre l'organisation de la fête du Laudon, le dimanche 10 septembre 2023.
- ◆ Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement, afin d'assurer l'organisation sur le parking du Laudon à l'occasion de la fête du Laudon.

ARRÊTE

Article 1 :

L'accès et le stationnement sur le parking du Laudon, seront interdits à partir **du jeudi 07 septembre à 20h00, jusqu'au lundi 11 septembre 2023, 12h00**, afin de permettre le montage d'un chapiteau pour les repas de la fête annuelle du Laudon.

Article 2 :

Pour permettre le bon déroulement de cette manifestation et la réservation du parking, des barrières de sécurité seront installées par les Services Techniques Municipaux, dans la soirée du jeudi 07 septembre et démontées le lundi 11 septembre 2023, jusqu'à 12h00.

Article 3 :

Les infractions au présent arrêté municipal pourront être constatées par tous les agents de la force publique.

Article 4 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Au demandeur : Mairie de Saint-jorioz

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ◆ Affiché à la porte de la mairie

A SAINT-JORIOZ
Le 03 août 2023

Le Maire

Michel BEAL



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Jorioz. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-JORIOZ' at the top and 'HAUTE-SAONE' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem depicting a landscape with a church and a tree. Overlaid on the stamp is a large, stylized signature in blue ink, which appears to be 'Michel BEAL'.